

République Française
Département de Seine et Marne

Commune d'OBSONVILLE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	10	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

Présents : Mr APRILE Bernard, Mme BRIDET Lucile, M. COURTOIS Hervé, Mme COUSIN Herminia, Mme DUPONT Marylène, M. GAY Christian, M. GUINET Nicolas, M. HOARAU Philippe, Mr PRUD'HOMME Grégory et Mme BRIDET Hélène

Absents excusés : Mme GUINET Marie-Cécile donne pouvoir à M. GUINET Nicolas

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous-préfecture de Fontainebleau
Le : 16/04/2024
Et Publication ou notification
du : 16/04/2024

D2024.04.11 – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Vu les subventions allouées l'année précédente,
Vu les différentes demandes de subventions reçues en Mairie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VOTE les différentes subventions pour l'année 2024 comme suit :

Article 6574 :

Ecole buissonnière de Beaumont	300 €
Les Jeunes Agriculteurs de Seine et Marne	100 €
Les jeunes Sapeurs Pompiers	100€

Présents : 10 – Procuration : 1 – Votants : 11 – Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0

Délibération votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :
En Mairie, le 10 avril 2024
Le Maire, Hélène BRIDET

